

Baby-Loup, l'espérance d'une reconquête

PAR ÉLISABETH BADINTER ET RICHARD MALKA



Baby-Loup a gagné. Les enfants de Chanteloup-les-Vignes ont gagné. La République a gagné. La Justice française a tranché : une entreprise privée peut légitimement, par la voie de son règlement intérieur, exiger de son personnel qu'il respecte « la neutralité d'opinion politique et confessionnelle en regard du public accueilli ». Après le conseil de prud'hommes de Mantes-la-Jolie, la cour d'appel de Versailles a en effet affirmé le 27 octobre que la crèche Baby-Loup avait le droit de licencier une employée qui refusait d'ôter son voile islamique.

La première leçon de cet arrêt, c'est que le courage paie. Car, il lui en a fallu, du courage, à Natalia Ba-leato, la fondatrice et directrice de cette crèche exemplaire, pour se battre, seule, sans moyens, alors qu'elle était harcelée par des intégristes, abandonnée par les institutions de la République et même montrée du doigt par l'une d'entre elles – la Halde, qui, jusqu'à l'arrivée de Jeannette Bougrab à sa tête, prétendait qu'interdire le voile, c'était se rendre coupable de discrimination religieuse. Oui, il faut du courage et de la détermination pour affronter les accusations d'islamophobie, voire de racisme, simplement parce qu'on veut que la République reste laïque.

Mais, n'en déplaise à Claude Guéant, la laïcité n'est pas un empilement de textes ni un argument électoral, elle est une façon de vivre en collectivité, une grammaire commune à laquelle les Français, quelles que soient leur origines, leurs croyances et leur culture, sont viscéralement attachés. Elle n'organise pas la coexistence des différences communautaires sous l'enseigne du « chacun fait ce qui lui plaît », elle permet à chacun d'exercer sa liberté de croyance ou d'incroyance tout en nous unissant comme citoyens égaux de la Cité. Telle est bien la promesse des Lumières. En estimant que « les enfants, compte tenu de leur jeune âge, n'ont pas à être confrontés à des manifes-

Engagés. L'écrivain Elisabeth Badinter, marraine de Baby-Loup, et Richard Malka, avocat de la crèche, après l'annonce de l'arrêt, le 27 octobre.

« Nous voulons croire que ceux qui dirigent notre pays comprendront que la préservation de la laïcité relève de leur responsabilité historique. »

tations ostentatoires d'appartenance religieuse », les magistrats ont été à la hauteur de cette promesse.

Nous voulons croire que c'est le début de la reconquête. Nous voulons croire que ceux qui dirigent notre pays ou aspirent à le diriger comprendront que la préservation de cette laïcité qui est notre trésor commun relève de leur responsabilité historique. Depuis l'entrée du foulard au collège de Creil en 1989, nous avons laissé s'imposer dans le débat public l'équation laïcité = intolérance. Le mot « stigmatisation », qui annonce souvent l'accusation de racisme, a réduit au silence les intellectuels, les politiques et, au-delà, toute la société française. Qui prendrait à la légère le risque d'une telle infamie ? Peu à peu, nous avons reculé et les intégristes ont avancé. Nous nous sommes habitués. Il fallait être pragmatiques, user de pédagogie plutôt que d'interdiction. Après tout, on n'allait pas déclencher un scandale à chaque coup de canif dans le contrat laïque et, tout doucement, la substance de la laïcité s'est évaporée.

Nous n'avons plus d'excuses. L'arrêt de la cour d'appel de Versailles est une arme pour tous ceux qui, à l'image de Natalia, se bagarrent dans leur école, leur quartier, leur entreprise, leur hôpital, pour honorer la promesse des Lumières. Il est un appel à la mobilisation pour les intellectuels. Il est, enfin et peut-être surtout, un défi à l'ensemble de la société politique qui a, droite et gauche confondues, déserté le terrain de la laïcité quand d'autres l'instrumentalisaient. Partis, élus, gouvernants, opposants : tout le monde doit prendre ses responsabilités.

Natalia, cette femme généreuse et intraitable, arrivée du Chili dans les années noires de Pinochet, nous rappelle que nous n'avons pas le droit d'oublier ce que nous sommes et ce en quoi nous croyons. Natalia nous rappelle qu'on peut dire non. Et que parfois, on doit dire non ■